

(12/03/15) **Les associations déposent une plainte auprès de la médiatrice européen**

Elles soulignent que ce rapport est l'« œuvre » d'un groupe d'experts, acquis à la thèse du déni de risque et favorables aux intérêts industriels, voire, pour nombre d'entre eux, en conflits d'intérêt direct.

« Ceci pourrait expliquer que les résultats scientifiques inquiétants aient été écartés, notamment, ceux qui concernent les tumeurs cérébrales, remarque Mona Nilsson, présidente de la Fondation suédoise de protection contre les rayonnements. Il est urgent qu'une nouvelle expertise soit menée si nous ne voulons pas que les politiques de santé soient basées sur des données incomplètes et biaisées.

Un groupe d'experts électrosceptiques

Pour réussir l'exploit de produire un rapport favorable à l'absence de risque alors que s'accumulent les études montrant des effets et qu'une controverse féroce règne dans la communauté scientifique sur la question des risques sanitaires des ondes électromagnétiques, la recette est assez simple : il suffit de sélectionner un groupe d'experts où domine la position favorable à l'absence de risque et d'étouffer les éventuelles voix discordantes.

Le groupe d'experts constitué par la Commission européenne est ainsi composé de personnalités, la plupart membres de l'ICNIRP, bien connues pour leurs positions partisanes en faveur de l'absence de risque. L'exemple de **Joachim Schüz** est particulièrement frappant puisqu'il a été révélé qu'il s'était arrogé la partie épidémiologique, en contradiction avec le principe de pluralité de l'expertise, et qu'il avait, dans le pré-rapport rendu public en février

2014, écarté systématiquement les études montrant des effets sanitaires sur les tumeurs cérébrales liées à l'usage du téléphone portable (voir
Annexe 4
).

De nombreux conflits d'intérêt

Les ONG rappellent que plusieurs d'entre elles ont dénoncé auprès du DG Sanco et auprès de la médiatrice européenne dans le cadre de l'enquête lancée par celle-ci sur les groupes d'experts européens, les liens intellectuels mais aussi les conflits d'intérêt directs de plusieurs membres du groupe et, en premier lieu, de son président **Théodoros Samaras** qui fut consultant chez Vodafone. A côté de lui, on peut citer
Matts-Olof Mattsson
et
Hans K Mild
(Membres du comité scientifique de Telia Sonera),
Zenon Sienkiewicz
(consultante de Japan Electrical Safety & Environment Technology Laboratories, émanation de Japan Electric Association) et
Anssi Auvinen
(membre de l'ICNIRP et régulièrement financé par le MMF, le Mobile Manufacturers' Forum).

Fortes des récentes recommandations de la médiatrice européenne sur la nécessité d'une représentation équilibrée dans les différents groupes et d'une réduction des situations de conflits d'intérêts, les ONG ont décidé de déposer une plainte auprès de la médiatrice et une requête auprès de la Commission. Elles demandent :

1. Une enquête approfondie sur les infractions au respect des règles de déontologie, de confidentialité, de transparence, de prise en compte des opinions minoritaires et des observations issues de la consultation publique
2. Une annulation des conclusions du rapport, entachées par des infractions à ces règles
3. La mise en place d'un groupe d'experts sans liens d'intérêts et représentatifs de la controverse scientifique
4. La réalisation, par ce nouveau groupe d'une nouvelle expertise indépendante, transparente et contradictoire
5. La mise en place d'un comité de dialogue pérenne au niveau de la DG Sanco, pour permettre aux parties prenantes de s'exprimer sur les orientations en matière d'expertise et de recherche sur la question des ondes électromagnétiques.

Annexes

Communiqué interassociatif SCENIHR du 11 mars 2015 (3 pages)

Annexe 1. Téléphone mobiles et tumeurs de la tête - 9 mars 2015 (15 pages)

Annexe 3. SCENIHR members history (4 pages, en anglais)

Annexe 4. Kjell Hansson Mild comments (3 pages, en anglais)

Annexe 5. Final Open Letter to Comissionner Dalli (6 pages, en anglais)

Revue de presse

La Libre 12-03-15 : Des ONG dénoncent le danger des ondes Wi-Fi & GSM, que cacherait l'Europe

La Libre 16-03-15 : Pas dangereux pour la santé, les champs électromagnétiques?